



service de l'information (514) 286-2155  
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

**no 109** semaine du 20  
au 26 mars 1981

# nouvelles csn

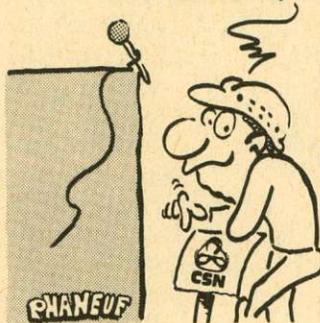
## Sylvio Gagnon

Ouvrier à la Canadien Gypsum de Montréal, devenu président de la fédération de la métallurgie, Sylvio Gagnon était choisi secrétaire général de la CSN par le dernier Conseil confédéral, en remplacement de Jean-Guy Morin.



page 14

**LES PAROLES  
S'ENVOLENT,  
MAIS LES ÉCRITS  
RESTENT!**



CHANEUF

Depuis 1921, la CSN n'a jamais appuyé de partis politiques. Notre intervention dans cette campagne se fait sur la base de nos revendications.

page 11

## une industrie en chômage

Sur 100,000 travailleurs de la construction, 30,000 sont en chômage. C'est pas normal. La CSN propose des solutions qui profiteraient aux travailleurs et à la population.



page 8

## campagne du fonds de grève



**“Ça nous a fait plaisir d'être les premiers!”**

page 15



## Forestiers en colère

Quelque 500 travailleurs forestiers ont participé, jeudi à La Tuque, à une manifestation qui a duré près de trois heures.

Les fiers-à-bras de la CIP ont été “sortis” de la ville à la suite de démarches qui ont été faites pour qu'ils laissent les travailleurs manifester pacifiquement.

Par ailleurs, un médiateur a été nommé par le ministère du Travail dans le conflit des travailleurs forestiers de la Quebec North Shore de Baie-Comeau.



# agenda du mouvement

## avril

- 2-4 **communications** conseil fédéral
- 5-6 **service confédéral des grèves** réunion à Québec
- 6 **SECSN** réunion du conseil syndical à Montréal
- 7-10 **affaires sociales** conseil fédéral
- 7-10 **formation** session pour les officiers de conseils centraux et de fédérations
- 9-10 **FNSBB** réunion d'équipe à Drummondville
- 16 **CCGN** réunion du comité, à Montréal
- 21-25 **Saguenay-Lac St-Jean**, congrès régulier à l'Université du Québec à Chicoutimi
- 24 **syndicat de la musique du Québec** fête bénéficiaire populaire, à la salle St-Édouard, coin Beaubien et St-Denis, à Montréal. Billets (\$5) en vente au conseil central de Montréal

## mai

- 1 **manifestation** fête internationale des travailleurs. Organisation sur une base régionale.
- 1-3 **conseil central de Shawinigan** 21ème congrès, portant principalement sur l'organisation

### “le printemps s'annonce beau à Régina”

Dans la région de St-Hyacinthe, les 54 travailleurs et travailleuses du centre hospitalier privé Régina (pour malades chroniques) ont déclenché, le 28 mars dernier, une grève générale illimitée. Deux semaines auparavant, ils avaient voté à l'unanimité et à bulletin secret en faveur d'une telle grève. Leur écoeurement est grand face à un patron, le Dr Gilles B. Brochu, qui harcèle les employé(e)s depuis qu'il a pris le contrôle du centre en 1975. Écoeurer les militant(e)s, casser le syndicat, tel est son but. Ainsi, il suspend, congédie, impose des mesures disciplinaires, refuse d'ap-

pliquer la convention sur un nombre incroyable de point.

À Régina, le printemps s'annonce beau, les travailleurs et travailleuses ont décidé de se faire respecter!

### nouvel exécutif à la FNSBB

Suite au congrès qui s'est tenu la semaine dernière sur la rive-sud de Montréal, le 57ième de la fédération nationale du bâtiment et du bois (CSN), un nouvel exécutif a été élu:

**président:** Yvon Leclerc  
**secrétaire:** Raymond Barbeau

**trésorier:** Rénald Courtemanche

**VICE-PRÉSIDENTS**

**1er (construction):** Robert Breton

**2ième (construction):**

Marcellin Girard

**3ième (construction):**

Guido Laplante

**(industriel):** Jean-Paul Yelle

### le \$10 de solidarité

Les 14 membres du syndicat des employé(e)s de CJRS (Radiomutuel à Sherbrooke), en lock-out depuis le 21 novembre dernier, font appel à la solidarité de tous les syndicats CSN pour les appuyer dans leur lutte. Faisant face à un employeur des plus anti-syndicaux, menaçant de fermer la place si les syndiqué(e)s ne se plient pas à ses volontés, les travailleurs et travailleuses de Radiomutuel-Sherbrooke demandent à tous et à toutes:

- de boycotter Radiomutuel et ses annonceurs;
- et de verser à leur syndicat le \$10 de solidarité à l'ordre et à l'adresse suivante: Conseil central de Sherbrooke 180, rue Acadie, Sherbrooke

la direction de ce CLSC. Le motif: elle a refusé de remettre au directeur les dossiers confidentiels des bénéficiaires qu'elle dessert en tant qu'auxiliaire familiale. Selon le syndicat et les bénéficiaires, ces dossiers doivent rester confidentiels.

Un autre motif au congédiement mérite également d'être noté: tous les présidents de syndicat à ce CLSC ont été harcelés par l'administration.

### CPCV à Valleyfield: fin du conflit



Les 500 travailleurs à l'emploi de la compagnie CPCV de Valleyfield ont accepté à 52% les offres finales portant sur le règlement des vacances et du fonds de pension. Ces offres avaient été faites par le gestionnaire en place, Price Waterhouse inc. Elles représentent un montant évalué à \$650,000.

Les travailleurs étaient placés devant une menace de fermeture en cas de refus de cette dernière offre. “Notre lutte nous a permis de récupérer au moins la moitié de l'argent qui nous avait été volé”, a déclaré le syndicat, soulignant le large appui que les travailleurs de CPCV ont su développer dans la région.

Mais pour le syndicat, la lutte n'est pas terminée. Il continue d'exiger une enquête publique sur ce qu'il considère un vol de \$1.2 million touchant le fonds de pension des travailleurs.

### Val Séjour: pour le respect des droits acquis

Les travailleurs et travailleuses de Val Séjour, un centre d'accueil de la région de Valleyfield, luttent contre les politiques de coupure du gouvernement provincial, à cause desquelles l'administration locale veut leur imposer de travailler une fin de semaine sur deux. Leur grève dure depuis le 11 février dernier.

### congédiement de la présidente du syndicat au CLSC de l'Érable

Lucie Lambert, présidente du syndicat au CLSC de l'Érable, à Plessisville, vient d'être congédiée par

# REPORTAGE

## EN FORÊT LA SANTÉ TE QUITTE À 40 ANS



**t'est marqué,  
t'es un Cain**

Travailleur forestier, c'est une job, mais c'est pas un métier! C'est une job qui est difficile, astreignante, opprimante. C'est une job où les travailleurs laissent parfois leur peau, à force de trimer sans arrêt pour se faire un salaire. Une job qui use! À quarante ans, les travailleurs forestiers sont littéralement brûlés, ils n'ont plus la résistance de leurs vingt ans.

Ils ont une job, mais ils n'ont pas nécessairement un métier!

“Dans les bureaux de placement, ils nous voient venir. On dirait qu'ils nous sentent de loin. Forestier, ils ne considèrent pas ça comme un métier. C'est comme si t'avais rien fait, que t'avais pas d'expérience. T'es marqué, t'es comme un Cain.”

Autour d'une table, dans une taverne de Matane, des travailleurs de la Quebec North Shore, de Baie-Comeau, en grève depuis juillet 1980, discutent avec coeur du travail en forêt, de leurs problèmes de travailleurs, de leurs problèmes de grévistes aussi, et de tous les mythes qui gravitent autour d'eux.

Le mythe de la vie au grand air: “Pour gagner notre vie, pourquoi est-on obligés d'être à forfait? Faut courir ventre à terre d'une étoile à l'autre. Y'a des jours en automne, tu pars le matin, tu vois les étoiles, et quand tu reviens le soir, tu vois encore les étoiles.” Ils n'ont pas eu le temps de voir le jour.

Le mythe des gros salaires: “Le revenu moyen brut, avant impôt, c'est \$13,000 par année. Puis

dans ça, t'as pas payé ton transport sur la Côte-Nord à tous les quinze jours, l'achat des scies mécaniques, les réparations, et tout le reste. Pour gagner ça, faut travailler trois fois plus fort qu'ailleurs.”

Le mythe du travail physique et des cadences. “L'homme n'a pas été créé pour subir 10,000 vibrations à la minute.” Ça amène la maladie: le syndrome de Raynaud, la tremblote... et les accidents.

**c'est pas juste une  
question de  
poignet**

Évidemment, on n'est plus, en forêt, à mesurer les poignets au début du chantier pour savoir si le gars va pouvoir passer la saison à bûcher. Les temps ont changé. Avec l'arrivée des syndicats en forêt, les travailleurs ont vu leurs conditions de travail et de vie s'améliorer sensiblement.

Mais la mécanisation des dernières années a créé d'autres problèmes pour les abatteurs comme pour les propriétaires de machines (timberjack): problèmes d'endettement pour les propriétaires de machines, augmentation des problèmes de sécurité et de santé, pas de revenu garanti, travail saisonnier.

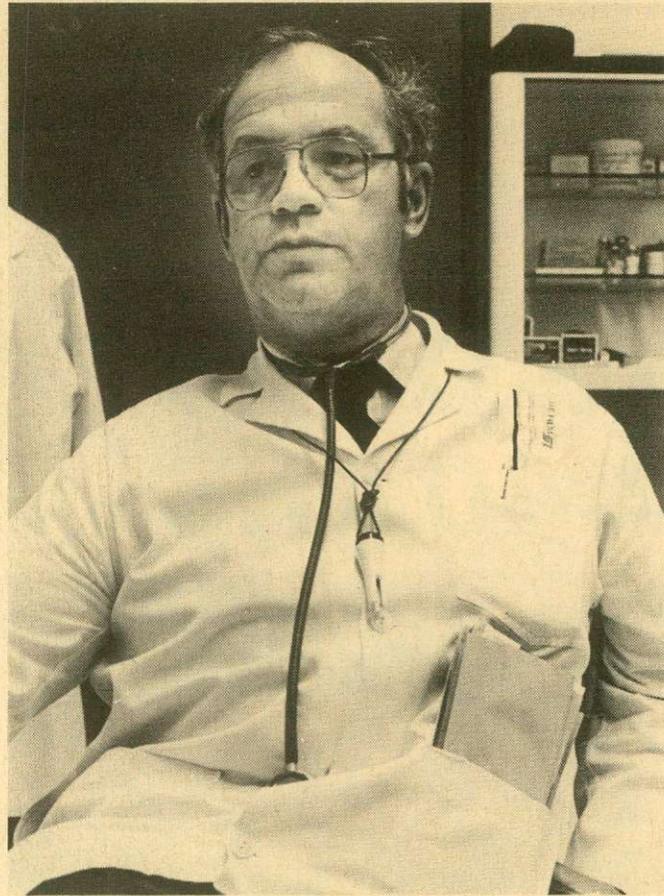
Roger Veilleux, médecin à Sainte-Félicité près de Matane, reçoit souvent la visite des travailleurs forestiers de la région: “Quand ils sont jeunes, ils sont en bonne santé, mais à mesure qu'ils vieillissent, ils la perdent assez vite. Faut qu'ils conservent leur argent, faut pas qu'ils le gaspillent.”

Car, à moins de pouvoir

# “L’HOMME N’A PAS ÉTÉ CRÉÉ POUR SUBIR 1 0,000 VIBRATIONS À LA MINUTE...”



**Wildor Houde, chiropraticien**



**Roger Veilleux, médecin**

se recycler en forêt, devenir cuisinier, mécanicien, opérateur sur la machinerie de la compagnie ou travailler à la construction et à la réfection des chemins forestiers (des employés payés à l’heure), les travailleurs à forfait, les abatteurs et les propriétaires de machinerie, finissent majoritairement par se retrouver, passé la cinquantaine, devant un cul-de-sac: un métier qui n’est pas reconnu et une santé qu’on leur a volée.

Wildor Houde, chiropraticien à Matane, connaît bien aussi les travailleurs forestiers du coin. Il reçoit la visite de plusieurs d’entre eux: entorses dorsales,

tours de reins, tous les maux de dos imaginables.

“Les forestiers, ils travaillent à la planche; ils se poussent au bout. Ils sont toujours en train de forcer en déséquilibre. À la longue, la colonne ne peut plus encaisser. Pas seulement les abatteurs, les gars sur les machines aussi.”

Et le chiropraticien d’ajouter: “Sur un timberjack de \$60,000, tout ce qu’ils ont réussi à mettre c’est un siège d’instrument aratoire des années ’30 qui vaut à peu près \$22. C’est quasiment un char d’assaut. Ce n’est plus la machine au service de l’homme, c’est l’homme au service de la machine.”

## le système veut ça: au plus fort la poche

Le travail à forfait, c’est le système bien connu “au plus fort la poche”. Faut suivre le rythme de la machine, pour se faire un salaire, même si ça veut dire plus d’accidents, plus de maux de dos, mais sans garantie de voir réellement son salaire augmenter. Les augmentations consenties semblent fondre une fois rendues sur la table de mesurage du bois qui sert à calculer les salaires de travailleurs à forfait.

Les travailleurs forestiers de la QNS réclament depuis déjà six négociations une discussion globale sur la question. Les augmentations, ils les veulent sur un taux horaire, entre autres, ce qui serait un premier pas vers la disparition éventuelle du salaire forfaitaire et d’un système qui pousse les forestiers à la limite même de leur propre exploitation.

Depuis douze ans, la Quebec North Shore a refusé continuellement de discuter de la question du travail à forfait et des conditions de travail qui en résultent.

Au cours des dix mois de la grève des forestiers, la

Quebec North Shore a préféré semer la confusion par des interventions dont la légalité est douteuse.

La dernière tactique de la QNS est de la même four-née. Dans la documentation qu'ils envoient régulièrement aux travailleurs, ils ont ajouté un numéro de téléphone (418-296-7500) avec la note suivante: "pour plus d'informations, téléphonez-nous à frais virés".

On l'a fait. Pour apprendre de la bouche de l'assistant-gérant du personnel, Fernand Morin, que le syndicat s'était enchargé dans la demande qu'il avait faite pour avoir une médiation dans le dossier, que le syndicat avait annoncé une demande de médiation qu'il n'avait pas faite, qu'il fallait pas se gêner pour rappeler, etc."

Sauf que le syndicat a annoncé une demande de médiation qui était déjà faite, et qu'un médiateur était nommé le jour même où Fernand Morin laissait entendre le contraire. À moins qu'il ait été mal renseigné par un dissident...

Le coup du téléphone, c'est le crémage que la QNS a mis sur l'éventail de ses moyens de répression: lettres aux travailleurs, outrages au tribunal, 51 injonctions, 9 congédiements, etc.

Le tout est assez indigeste, merci!



## “DEMAIN, JE FOURNIRAI À NOUVEAU AU FONDS!”

*Les gestes de solidarité ont été nombreux, depuis plusieurs mois, envers les travailleurs forestiers. L'appui s'est manifesté de partout.*

*Mais le premier de ces*

*gestes, il ne faut pas l'oublier, s'est manifesté dès le début du conflit par le versement des prestations du Fonds de défense de la CSN, auquel contribuent tous les travailleurs affi-*

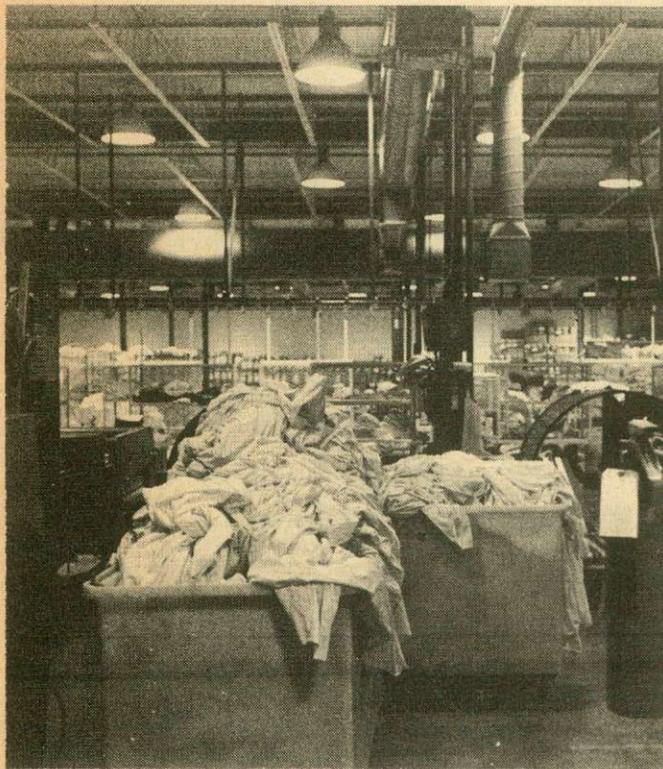
*liés à la Centrale. Et les travailleurs forestiers en sont fort conscients.*

*“Il n'y a pas eu souvent de grèves en forêt. Quand je travaillais, je fournissais au fonds pour les au-*

*tes. Aujourd'hui, je reçois du fonds. Quand je vais retourner au travail, je fournirai à nouveau pour les autres qui seront en grève.”*

# REPORTAGE

## À LA BUANDERIE CENTRALE, TROIS MOIS DE GRÈVE POUR POUVOIR LAVER LE LINGE SALE!



La Buanderie centrale de Montréal, ce n'est pas une entreprise privée comme plusieurs pourraient le croire à prime abord. C'est une entreprise qui a été mise sur pied par le Conseil régional de la santé et des services sociaux de Montréal pour centraliser, comme le dit bien son nom, les services de buanderie d'une douzaine d'hôpitaux et d'établissements du réseau des Affaires sociales de la région de Montréal. Vaut mieux le dire tout de suite, cette nouvelle entreprise para-publique n'a pas

créé d'emploi. Elle en a plutôt éliminé 356 puisqu'elle n'emploie que 94 salarié(e)s alors que les buanderies locales des établissements qu'elle dessert employaient 450 personnes.

L'idée, derrière tout ça, vous le devinez sans doute, c'était d'économiser. Les grands penseurs de ce projet prévoyaient économiser \$1,300,000 par année sur les services effectués dans les buanderies locales. Ils devaient rêver en couleur parce que le bilan financier de l'entreprise est plutôt

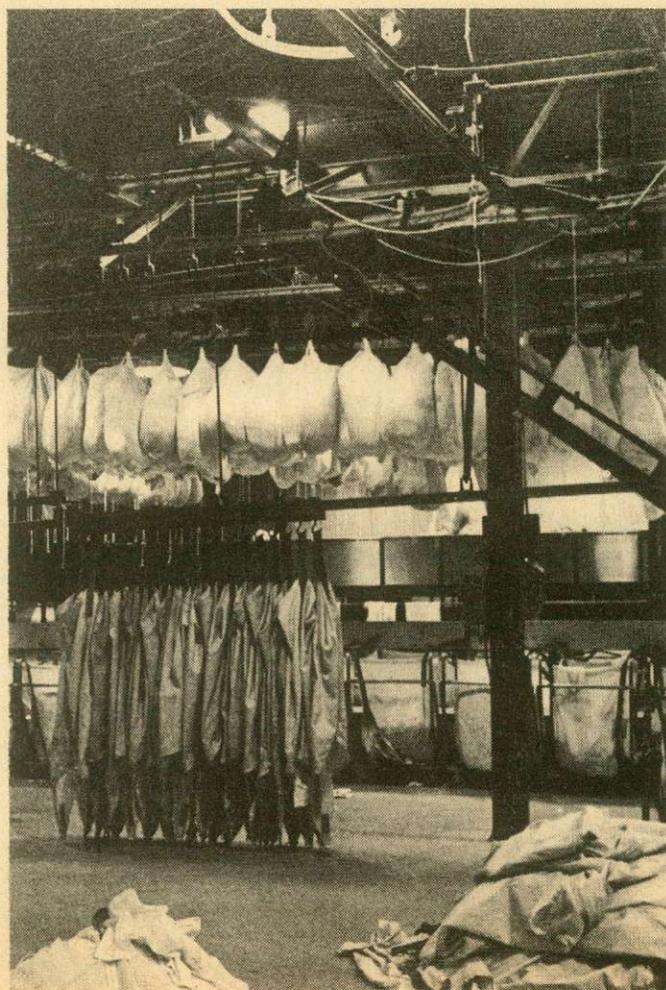
noir: la construction a coûté le double du montant prévu, soit \$16,000,000, la buanderie accuse un déficit annuel de \$2,000,000 et elle ne traite que 9,573,300 livres de linge souillé au lieu des 22 millions de livres prévues et cela sans compter qu'elle ne fait pas la stérilisation du linge donnée à sous-contrat à l'extérieur.

### une opération sur le dos des salarié(e)s

Cette opération d'économie réalisée en vue de se conformer aux compressions budgétaires **Forget-Lazure-Parizeau**, dans le réseau des Affaires sociales, s'est d'abord faite sur le dos des travailleurs et des travailleuses qui étaient à l'emploi des buanderies des hôpitaux. Ce fut en plus de l'élimination de 356 emplois, la bataille

pour la reconnaissance et l'accréditation syndicale. Puis au travers de ce chambardement, dès l'ouverture de ce chef-d'oeuvre du progrès et de la rentabilisation, il fallait que ça produise et en maudit à part ça pour donner un minimum de raison d'être à l'opération centralisation. On sait tous qui est-ce qui produit dans une entreprise et qui est-ce qui fait produire. Oui, c'est en plein ça. Les contremaîtres, plus on parle de progrès, plus on en trouve. Et plus on parle de productivité et de rentabilité, plus les contremaîtres, dans leur langage de contremaîtres, expriment cela par "accélérez les cadences aux calandres". (Les calandres automatiques ce sont les lignes de production de la buanderie qu'on voit sur la photo ci-contre).

Quand on prévoit économiser, il faut finir par le fai-



re, sans ça on risque d'avoir l'air fou. Alors vaut mieux que ce soient les autres qui en aient l'air. Et comme les coûts de construction n'en finissent plus d'être dans le rouge, c'est rendu au moment de compléter les installations que la direction a serré la ceinture et c'est la ceinture de sécurité qu'elle a choisie pour ne pas verser dans le ridicule. Cela a eu comme conséquence que la majorité des installations prévues pour assurer l'hygiène et la sécurité des travailleurs et travailleuses n'ont pas été réalisées. Il devait y avoir une mezzanine réfrigérée à la section de tri du linge souillé pour protéger les travailleurs et travailleuses qui se trouvent en-dessous des convoyeurs et pour éviter la propagation des microbes par une température basse. Eh bien, il ne restait plus d'argent pour ça. Même l'abreuvoir, pour que ça coûte moins cher a été cloué où il ne devait pas l'être ni ne le devrait, bien

sûr, soit juste où passe le linge, histoire de baptiser l'eau de quelques microbes au passage.

### des accidents sans bon sens

Ces lacunes combinées au rythme accéléré des cadences a provoqué une moyenne de trois accidents de travail par semaine depuis le début des opérations. Le linge souillé qui traîne par terre dans l'humidité pendant des jours et des semaines cause également plusieurs infections et des maladies de peau chez les travailleurs et travailleuses de la buanderie. Et comme le progrès ça ne s'arrête pas, on est allé jusqu'à enlever l'oeil magique qui commandait l'arrêt automatique du convoyeur lorsque le linge s'y trouve coincé parce qu'il ralentissait trop les opérations. Au moins cinq accidents de travail se sont produits aux calandres automatiques et un travailleur a eu le bras broyé en tentant de dégager du linge.

### une grève de trois mois

Quand d'autres travailleurs et travailleuses ont refusé de faire des tâches qu'ils trouvaient trop dangereuses, ils ont été suspendus. 200 jours de suspension pour une douzaine de personnes. Tout le monde a alors décidé de suspendre les opérations et ce fut la grève. Elle a duré trois mois.

Pendant la grève, le linge souillé des hôpitaux a été envoyé dans des buanderies privées comme Jolicoeur, La Parisienne, Crown Laundry où les salarié(e)s sont moins protégés. Pour la plupart ils ne sont pas syndiqués. Et inutile de dire qu'ils sont moins payés. Ce qu'on appelle les "économies" dans le secteur public, ça

s'appelle alors profit dans le secteur privé. Et là non plus ça ne revient pas aux travailleurs et aux travailleuses.

### un règlement à notre goût

Les grévistes de la BCM ont maintenu leur bout et leur combativité leur a permis d'obtenir un règlement qui rencontre les objectifs qu'ils s'étaient fixés.

Au chapitre de la sécurité-santé, ils ont obtenu la reconnaissance officielle du droit d'enquête du syndicat avec les personnes ressources de son choix et la libération sur simple avis de tout salarié(e) qui désire rencontrer le comité syndical de sécurité-santé ainsi que la libération des membres du comité.

Ils ont obtenu l'abolition de tous les sous-contrats de sorte que tout le linge des hôpitaux participants sera lavé exclusivement à la Buanderie Centrale de Montréal. Cela donne un poste régulier à 85 travailleurs(euses) à temps partiel par la création d'un quart de travail stable le samedi et le lundi soir ainsi que tout autre soir de la semaine au besoin. Ce qui est extrêmement important pour ces salarié(e)s à

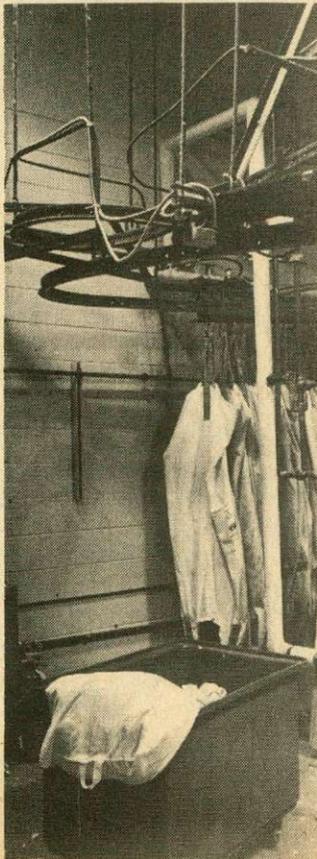
temps partiel c'est qu'en obtenant ainsi un poste, ils bénéficient désormais de tous les avantages de la convention collective dont la sécurité d'emploi.

En plus d'augmenter les jours de travail pour les employé(e)s à temps partiel, cela procure aux employé(e)s à temps plein la garantie de pouvoir prendre 6 des 13 congés fériés prévus à la convention, le jour même. Auparavant, ils devaient tous les prendre au moment choisi par l'employeur, soit 28 jours avant ou après la date dudit congé.

Toutes les suspensions ont été annulées et le protocole de retour au travail garantit qu'il n'y aura aucune poursuite légale, pas de mesures disciplinaires et il prévoit que le paiement de toute période d'invalidité pendant la grève sera versé à qui de droit.

Pour gagner leur point, les grévistes de la BCM n'ont pas ménagé les pressions auprès des députés de la région, du ministère des Affaires sociales et du ministre Denis Lazure.

Les bénéficiaires des hôpitaux qui font affaire avec la buanderie obtiendront de leur côté du linge sûrement plus propre. Trois mois de grève, ça blanchit.



# DOSSIER

## CONSTRUCTION

# LE TIERS DES TRAVAILLEURS EN CHÔMAGE



Au sortir d'un des hivers les plus durs qu'aient connu les travailleurs de la construction, cette industrie semble affligée d'un mal chronique: le chômage quasi-permanent de ses travailleurs âgés et l'absence généralisée d'emploi pour ses travailleurs de moins de 25 ans.

Malgré la reprise actuelle de l'activité des grands chantiers du Québec, l'espoir d'une augmentation des mises en chantier dans la construction résidentielle, la CSN-Construction ne croit pas qu'il faille s'y fier pour résoudre ce problème qui prend de l'ampleur.

L'industrie de la construction doit pouvoir faire vivre au moins les 100,000 travailleurs inscrits dans les registres de l'Office de la Construction du Québec, et pas seulement 70,000 d'entre eux.

Selon les statistiques officielles de septembre 1980, soit avant la période hivernale, l'industrie québécoise de la construction comptait déjà 19% de chômeurs, soit le double du chômage enregistré dans les autres secteurs industriels.

Le creux de la vague fut atteint cet hiver, alors que le chômage s'est généralisé, aussi bien dans la région métropolitaine de Montréal que dans l'ensemble du Québec avec des taux atteignant parfois 50%.

Ce qui est catastrophique, c'est de savoir que cette baisse d'emploi affecte principalement les travailleurs plus âgés et les nouveaux arrivants dans l'industrie, les travailleurs de moins de 25 ans.

Ainsi, alors qu'ils occupent 21.7% de l'emploi au Québec, les travailleurs de moins de 25 ans, dans l'industrie de la construction, comptent pour moins de 14.5% des travailleurs. Plusieurs suivent des cours de

formation professionnelle et ne trouveront de l'emploi dans l'industrie qu'après plusieurs mois de recherche: on comprend que plusieurs se découragent et trouvent un emploi dans d'autres secteurs industriels.

D'autre part, les travailleurs âgés éprouvent également, dans la conjoncture actuelle, des difficultés grandissantes pour obtenir des emplois. Les employeurs préfèrent puiser dans la main-d'oeuvre abondante et disponible des travailleurs d'âge moyen que le chômage a durement affectés dans les derniers mois. Ils sont aussi acculés involontairement à la pré-retraite, ou à l'obligation de chercher ailleurs un emploi pour subvenir à leurs besoins matériels.

Pour ces catégories de travailleurs, l'espoir est mince. Depuis 1975 l'emploi total dans la construction est en chute libre. Qu'on regarde au niveau des heures travaillées ou du nombre des salariés actifs, le niveau d'emploi a atteint en 1979-80 le plus bas niveau jamais enregistré par l'OCQ. Ainsi, des 151,000 travailleurs actifs que comptait l'industrie en 1975, il n'y en a plus que 105,000 encore inscrits et encore, ils ne travaillent pas tous.

Les contrats de la Baie James et du métro de Montréal ont permis de maintenir la valeur des travaux de génie à un niveau plus stable, mais le ralentissement prévu n'augure guère pour l'avenir.

Le nombre des logements mis en chantier en 1980 fut le tiers du nombre de 1976, soit 29,186 en 1980 alors qu'il y en eut 68,748 en 1976. C'est le taux le plus bas enregistré depuis le début des années '60. Et on prévoit pour 1981 une maigre augmen-



tation de 10%, soit 35,000 unités.

La CSN-Construction, réunie en congrès au cours de la fin de semaine dernière, a proposé diverses mesures pour atteindre le plein emploi. Ainsi préconise-t-elle que la Société d'habitation du Québec, pour une, exproprie les blocs de logements que les propriétaires ont laissés se détériorer afin d'entreprendre un vaste programme de réparation et de restauration.

L'importance de tels travaux, qui pourraient atteindre près de \$1 milliard par an, procurerait aux travailleurs de la construction un nombre suffisant d'emplois pouvant réduire l'impact de la crise actuelle si la ligne directe adoptée est d'engager exclusivement ces derniers dans les projets publics.

La SHQ pourrait également accélérer la construction de logements publics dans les centres urbains, en utilisant l'expropriation pour acquérir les terrains vacants que des exploiters

comme ITT, Cadillac-Fairview, Campeau ou Trizec préfèrent garder pour la spéculation.

Dans les régions hors de Montréal, le gouvernement devrait contraindre les administrations municipales à

construire des usines d'épuration d'eau dont le besoin est urgent, comme les résidents du bassin de la Yamaska ont pu le constater récemment.

Les travailleurs de la construction ont remis à la Caisse de dépôt et de placement un fonds de pension de \$900,000,000.

Quand il y a du chômage dans la construction, pourquoi la Caisse, ou siège Louis Laberge, n'investit-elle pas quelques millions dans la construction, la restauration ou la réparation de logements publics?

On ne peut pas toujours compter sur une Expo ou des Olympiques pour susciter l'emploi; ce seront le développement des secteurs productifs principalement pour répondre aux besoins du marché domestique, qui constitueront un moteur de croissance. De tels développements justifieraient également des nouveaux projets de génération d'électricité, d'amélioration du réseau routier, pour répondre à la demande créée par ces projets industriels. La construction domiciliaire sera réellement stimulée lorsque les travailleurs dans ces projets industriels auront des revenus pour s'acheter des maisons. C'est donc par une perspective de développement de l'ensemble de l'économie qu'on arrivera à créer le plein emploi dans la construction au Québec.

# Lutte de géants pour contrôler les industries du papier

SCOTT PAPER  
 Noranda mines  
 Olympia  
 Bronfman  
 Reichmann Brothers  
 MAC MILLAN BLOEDEL  
 Donohue  
 Abitibi-Price  
 Thomson Newspapers  
 CIP  
 Mac Laren Pulp and Paper  
 Brascan  
 CONSOLIDATED BATHURST

Dans une époque où les industries liées aux ressources naturelles prennent de plus en plus de valeur, des complexes financiers géants se livrent une lutte féroce pour prendre le contrôle des compagnies de papier qui ne sont pas déjà absorbées par des blocs financiers importants comme le sont CIP (famille Rockefeller) et Consolidated Bathurst (Power Corporation).

Au cours de janvier et février, les entreprises Federal Commerce & Navigation et Thomson Newspapers présentaient des offres concurrentielles pour acheter la majorité des actions de la société Abitibi-Price, le plus important producteur de papier journal au monde. Cette entreprise démontre une rentabilité particulière: un rendement sur les actions supérieur à 25% par année. Trois usines québécoises de cette compagnie ont fait l'objet de longues grèves en 1980-81. Ce fut finalement la firme immobilière Olympia &

York, une des plus importantes en Amérique du Nord et propriété des frères Reichmann de Montréal, qui a acheté, au début de mars, plus de 90% des actions d'Abitibi-Price au prix de 32\$ l'action, soit 60% supérieur au prix sur la bourse en 1980. En prenant plus de 90% des actions, Abitibi Price deviendra une compagnie privée et ne sera dorénavant obligée de publier aucune donnée financière. Voilà pour la transparence de la vie économique.

Le 23 mars, ce fut le tour de la compagnie américaine Scott Paper, le premier producteur mondial de papiers hygiéniques, de tomber sous le contrôle d'une autre famille montréalaise, les frères Edward et Peter Bronfman, par l'entremise de leur compagnie de gestion Brascan. La Scott paper est une multinationale qui possède des usines dans 18 pays, dont deux au Québec, toutes les deux étant syndiquées à la CSN.

A partir du 25 mars, Noranda Mines de Toronto cherchait à prendre le contrôle de la grande société Mac Millan Bloedel qui domine l'industrie forestière de l'ouest canadien (elle est le plus important employeur privé en Colombie-Britannique). L'offre de 56\$ l'action soumise par Noranda cherche à contre-carrer celle de B.C. Resources Investment dont l'offre était de 10\$ inférieure. Si Noranda devait réussir, cela représenterait encore une autre concentration des intérêts dans l'industrie du papier et produits forestiers: Noranda contrôle déjà Fraser Corp (Nouveau-Brunswick), B.C. Forest et, au Québec, MacLaren Pulp & Paper ainsi que la moitié des actions du nouveau moulin Donohue, St-Félicien au Lac Saint-Jean.

Une concentration accrue des intérêts, une privatisation de l'information, voilà ce que certains appellent encore le régime de libre concurrence.

## PAS DE DEVOIR LE 6 AVRIL?

Les journalistes du Devoir seront en grève le lundi 6 avril si une entente n'intervient pas d'ici là entre le syndicat représentant les 35 membres de la rédaction et le nouveau directeur du journal, M. Jean-Louis Roy. Le litige porte à la fois sur les conditions professionnelles et salariales.

La convention collective est expirée depuis le 31 décembre dernier. Il

s'agissait d'un contrat de deux ans, mais qui avait été signé avec un an et demi de retard. On se souviendra que le principal enjeu du conflit touchait la participation des journalistes à la désignation du nouveau directeur.

Au plan salarial, les journalistes désirent une augmentation de 15% pour un contrat d'une durée d'un an. Ils veulent également se doter

d'un véritable fonds de pension.

Au plan professionnel, les journalistes n'acceptent plus qu'il suffise au personnel cadre de retirer leur signature pour pouvoir modifier à leur guise le sens des articles, ou encore en supprimer des informations dans le texte. Ils réclament le droit au grief sur cette question.

Les journalistes du Devoir s'élèvent de plus

contre la prolifération de cadres non syndiqués et demandent que la ligne hiérarchique soit clairement précisée.

### LE DEVOIR

Montréal, mercredi 25 mars 1981

#### au jour le jour

##### « Prendre » perd \$5 millions

Le groupe Noranda a fait le grand saut en achetant le journal Le Devoir. Le groupe Noranda a fait le grand saut en achetant le journal Le Devoir. Le groupe Noranda a fait le grand saut en achetant le journal Le Devoir.

#### La proposition

##### Noranda

Le groupe Noranda a fait le grand saut en achetant le journal Le Devoir. Le groupe Noranda a fait le grand saut en achetant le journal Le Devoir. Le groupe Noranda a fait le grand saut en achetant le journal Le Devoir.

## campagne électorale

# intervenir sur la base de nos revendications

Fidèle en cela à une tradition qui remonte à ses origines en 1921, la CSN, encore une fois, n'appuie aucun parti politique dans la campagne électorale en cours.

Ce qui ne signifie nullement que les questions qui sont débattues ne nous intéressent pas. Au contraire, a indiqué la vice-présidente Gisèle Cartier en conférence de presse.

La CSN compte intervenir dans la campagne

électorale sur la base de ses revendications, pour les mettre de l'avant. Droit au travail, accès à la syndicalisation, budget Parizeau ont fait ou feront, dans les jours qui viennent, l'objet d'interventions publiques. En fin de semaine dernière, la CSN, la CEQ, le SPGQ et la PAPT ont tenu une réunion conjointe sur la base de ces revendications. La FIIQ participait à cette réunion à titre d'observateur.

Pour la CSN, il s'agit davantage, au cours de la campagne électorale, d'orienter les débats et les solutions au profit de la majorité, dans le sens de l'élargissement des droits et des libertés, que d'influencer le résultat d'une campagne électorale dont plusieurs s'accordent pour dire que les véritables questions en sont absentes.

## les enjeux sur le droit au travail

Aujourd'hui, plus de 300,000 Québécois n'arrivent plus à se trouver un emploi. Ce sont là les statistiques officielles. Une analyse plus poussée nous démontre qu'il y a en fait plus de 470,000 chômeurs au Québec, soit un taux de chômage plus près de 15% que du 10% officiel.

Pour une population active de moins de 3 millions de personnes, on a connu en 1980 plus de 800,000 demandes d'assurance-chômage. C'est pourquoi nous revendiquons pour les travailleurs le droit à l'information sur tout ce qui touche leur entreprise, en même temps qu'une caisse de stabilisation de l'emploi entièrement financée par les employeurs pour prévenir les fermetures et compenser les travailleurs mis à pied. Nous réclamons de plus qu'un revenu décent indexé au salaire moyen soit assuré à tous.

pourquoi nous revendiquons l'impossibilité pour un employeur de congédier un salarié quand il y a formation d'un syndicat, le dépôt de la liste des salariés et l'obligation pour le commissaire au travail de juger d'une première requête. De même, l'accréditation multipatronale faciliterait à des milliers de travailleurs un accès à la syndicalisation qu'ils n'ont pas à l'heure actuelle.

Le droit permanent à la négociation et à la grève, le retrait des injonctions du domaine des relations de travail et les modifications nécessaires au Code du travail, comme de rendre opérantes les dispositions anti-scabs devraient, à notre avis, faire davantage partie du débat que les actuelles promesses de bouts de chemins qui nous ramènent loin en arrière.

## le budget Parizeau

Les secteurs de l'enseignement et des affaires sociales sont les plus durement touchés par les coupures budgétaires opérées par le ministre Parizeau. On a justifié ces coupures en mettant de l'avant l'ampleur du déficit.

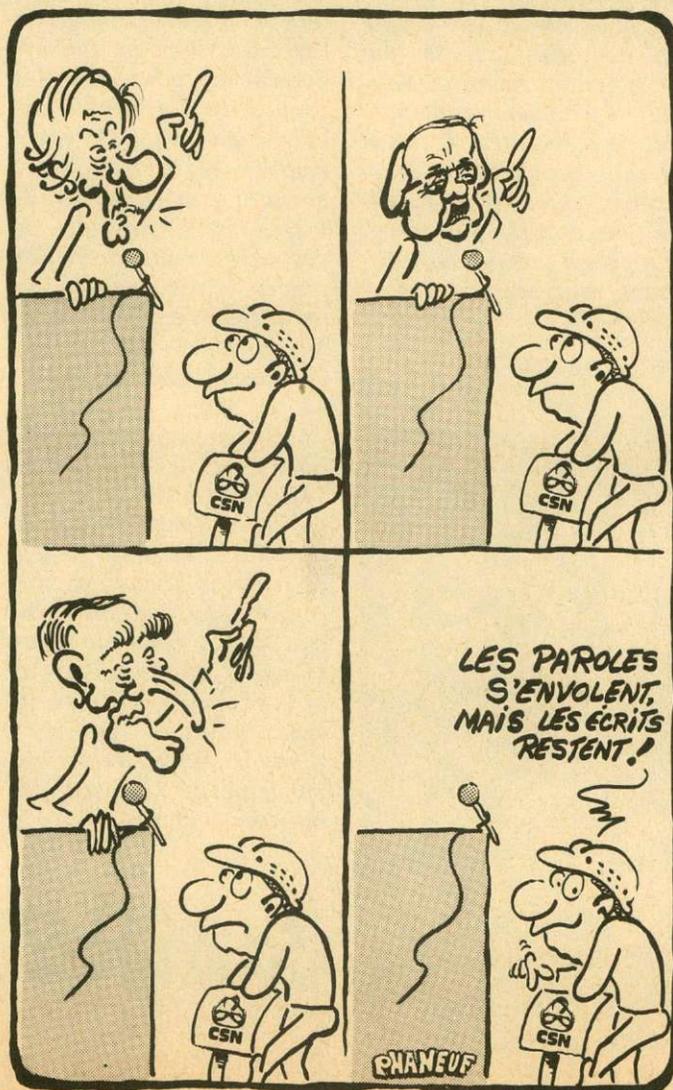
Selon la CSN, ce déficit n'est pas aussi dramatique qu'on a bien voulu le faire croire les classes possédantes. Il représente en effet 17% des dépenses totales alors qu'au fédéral, le déficit représente 23.7%. Mais M. Parizeau aurait pu abaisser son déficit, stimuler l'économie québécoise et augmenter notre indépendance face au capital américain sans pour autant couper dans des services essentiels.

Ainsi, la nationalisation de la prévoyance collective, la nationalisation des pouvoirs hydro-électriques des grandes entreprises comme l'Alcan, la nationalisation complète de l'assurance-automobile seraient des mesures propres à augmenter les revenus de l'État, qui jouirait ainsi d'un véritable levier susceptible d'influencer le progrès économique.

## les enjeux sur les relations de travail

Fondamentalement, la CSN revendique l'élargissement des droits des travailleurs et de leurs organisations syndicales et la reconnaissance des moyens permettant l'exercice de ses droits. Quant à nous, l'ère des études sur le climat des relations de travail est révolue; le diagnostic est clair et connu de tous.

Il est largement démontré que les conditions de travail et de vie peuvent être considérablement améliorées du seul fait de la syndicalisation. C'est





Du 22 au 24 mars, Norbert Rodrigue était en Pologne, invité du syndicat Solidarité. Voici ce qu'il a confié à Nouvelles CSN dès son retour.

“Dès qu'on descend de l'avion, on sent la tension; elle est palpable. On la sent chez ces centaines de militants membres du comité d'organisation, qu'on reconnaît à leurs brassards rouges et blancs, et qui organisent partout la grève d'avertissement de quatre heures qui s'est produite le 26 mars.

“Ces militants étaient tendus; ils s'attendaient à tout. Ils se préparaient au pire dans le cas où les négociations qui ont pris fin lundi dernier sur un accord n'avaient pas apporté de bons résultats. On sait que les troupes du Pacte de Varsovie poursuivaient leurs manoeuvres au même moment.

“Mais Solidarité avait décidé d'exercer son rapport de forces pour amener le gouvernement à mettre en application les accords survenus au mois d'août. La grève de quatre heures a produit ses effets puisqu'en fin de semaine dernière, le Parti décidait de poursuivre dans la voie de la négociation. Il faut bien comprendre qu'à l'intérieur du Parti, deux lignes s'affrontent: l'une dure, qui trouve que Solidarité

**“Solidarité représente vraiment un mouvement populaire en Pologne: le souffle, l'espoir. Et c'est entre Polonais que les travailleurs veulent régler leurs problèmes.”**

met en cause le système en place, l'autre plus conciliante, qui est convaincue que la meilleure voie est celle de la négociation.

“Solidarité aussi croit à la négociation. Tous les militants que j'ai rencontrés m'ont dit leur conviction que les problèmes de la Pologne devaient se régler entre Polonais. Je pense donc que notre solidarité envers le peuple polonais doit consister à faire en sorte que l'opinion internationale soit convaincue de ce fait. Nous n'avons pas à juger de l'extérieur, ce serait indécent, comme le sont certaines interventions de personnes qui, dans nos pays, s'insurgent quand les travailleurs font des grèves et

qui applaudissent aux grèves des travailleurs polonais. Ça, c'est de la basse récupération.

“J'ai été frappé par la conviction qui anime les militants, le peuple. Rassembler 10 millions de personnes, comme l'a fait Solidarité en quelques mois, ce n'est pas rien. Cela démontre comment ce mouvement est vraiment populaire. L'appareil est réduit à sa plus simple expression mais les militants assurent le fonctionnement de Solidarité à travers toutes sortes de difficultés. Accident d'auto, problèmes de logements, chicanes de famille, on appelle Solidarité. On comprend que les militants sont souvent débordés.

“À cause d'un problème d'hôtel, j'ai passé la nuit dans une famille. J'ai pu voir de près comment les difficultés économiques sont réelles; tout est rationné. Mais il y a dans le peuple, chez les travailleurs, un espoir qui ne se dément pas.

“Malgré l'accord intervenu, la crise n'est pas terminée. Mais les travailleurs ont obtenu satisfaction dans leurs principales revendications. Le gouvernement a reconnu que les forces de l'ordre n'auraient pas dû intervenir brutalement à Bydgoszcz, blessant plusieurs travailleurs; les responsables de ces assauts subiront des procès. À cet endroit, les travailleurs appuyaient les agriculteurs, qui veulent eux aussi former un syndicat paysan.

“Une anecdote en terminant. Dans les bureaux de Solidarité à Gdansk, j'ai vu des collants portant le sigle de la CSN aux murs. Je me suis dit qu'on était connus pas mal loin. On m'a aussi remercié pour l'accueil que nous avons réservé aux deux travailleurs polonais qui sont venus en janvier et qui ont participé au colloque des mineurs à Rouyn.”



Syndicaliste blessé à Bydgoszcz.

**SOLIDARNOŚĆ**

POLSKA

# ...petites nouvelles...

## débrayages de 24 heures à l'hôpital St-Joseph de Rimouski

Dans les hôpitaux, les coupures de postes sont intenables pour les travailleurs et les travailleuses qui y gagnent leur vie. À St-Joseph de Rimouski, par exemple, les 950 syndiqué(e)s de l'établissement (FAS-CSN et SPIQ-infirmières indépendantes) viennent de voter deux journées d'étude de 24 heures afin de sensibiliser la population aux problèmes occasionnés par les coupures de postes.

À cet hôpital, depuis deux ans, une centaine de postes ont été coupés et d'autres sont prévues pour les mois à venir. Certains départements fonctionnent même en dessous de la limite de services essentiels fixée en 1979. Non aux coupures, oui aux soins.

## négociations rompues chez Davieship

Lundi, le 23 mars 1981, la compagnie Davie a avisé le Syndicat des travailleurs du chantier naval de Lauzon (CSN) et ses 2,000 membres qu'elle rompait les négociations, prétextant qu'elle ne négocierait pas sous pression, et du même coup elle informait le syndicat qu'elle demandait au ministère du Travail de nommer un conciliateur.

La convention est échue depuis le 31 décembre 1980. Les négociations ont débuté le 9 février 1981. Il

y a eu environ 20 séances de négociations. Un rapport en a été présenté aux membres lors de l'assemblée générale du 22 mars dernier. Les membres présents ont alors décidé unanimement d'arrêter de faire du temps supplémentaire pour forcer la compagnie à négocier plus sérieusement.

La compagnie refuse alors de négocier sous pression et le syndicat a quand même avisé la compagnie qu'il était disponible à négocier.

## B.F. Goodrich: entente

Après 10 jours de grève, les 150 employés de la compagnie B.F. Goodrich de Shawinigan sont retournés au travail après avoir accepté les dernières propositions patronales en assemblée générale, par un vote de 73%.

Des gains intéressants ont été enregistrés au plan salarial, avec des augmentations de 14.5 et 12% pour un contrat d'une durée de deux ans. À la fin du contrat, le salaire de base sera de \$9.70 l'heure. Les travailleurs pourront aussi jouir de quatre semaines de vacances après 10 ans au lieu de 15 ans.

## grève à Brook Bond Food

Les 240 employés de Brook Bond Food de Montréal ont déclenché le 27 mars une grève à la suite d'un vote de 94.3%. Des moyens de pression avaient été adoptés en assemblée générale le 22 mars. La réplique de la direction fut de suspendre les officiers et délégués du syndicat.

Brook Bond Food fabrique du café, du thé, fromages et épices. Affiliés à la CSN, les employés tentent actuellement de renouveler la convention collective échue depuis le 31 décembre 80.

Parmi les points en litige, soulignons le refus de reconnaître l'ancienneté, le refus du principe de la rétroactivité, le refus de la pleine paie de vacances. De plus, la compagnie tente d'imposer des reculs sur 19 clauses normatives.

Ce syndicat, composé de femmes à 70%, avait connu une grève de 4 semaines il y a quelques années au moment où avait été négociée la première convention collective depuis leur départ de l'Union internationale des meatcutters.

## gains importants à Venture Carpets

Les 180 travailleurs(euses) de Venture Carpets de Drummondville, filiale de Harding, ont signé le 30 mars une nouvelle convention collective assurant des augmentations de \$1.60 l'heure sur une période de deux ans,

après deux semaines de grève.

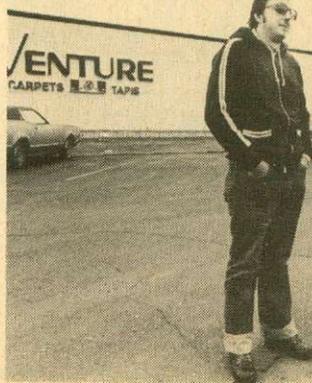
Des gains substantiels ont été enregistrés au plan de l'ancienneté, du congé de maternité, de la sécurité-santé. Le temps supplémentaire devient volontaire.

Le protocole de retour au travail prévoit le rappel de tous les salariés, sans poursuites ni perte d'ancienneté ou autre bénéfice dû à la grève.

## en Gaspésie boycottons Flam

Depuis le 20 mars dernier, le conseil central de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, secteur de Chandler, a lancé une campagne de boycottage contre le magasin à rayons Flam.

Ce boycottage d'une institution locale (dans la région, tout le monde connaît "Flam de Chandler") est motivé par l'attitude systématiquement anti-syndicale de l'employeur, Robert Décarie, qui a pris la relève des Flam en 1979, deux ans après qu'un syndicat CSN se soit implanté dans la place. Locataire dans le magasin, ce nouvel employeur s'est donné comme tâche de liquider le syndicat. Il a donc congédié des salariées régulières pour les remplacer par des temps partiel, ne laissant que quatre régulières à l'intérieur. Puis, en janvier dernier, il a annoncé la fermeture du magasin pour une date indéterminée. Les travailleuses de Flam veulent se faire respecter. C'est pourquoi elles ont organisé le boycottage de leur magasin. Il est temps que tout le monde connaisse le vrai visage de Flam.



André Sylvain, secrétaire du syndicat

**Sylvio Gagnon**

## NOTRE NOUVEAU SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL

Membre du syndicat de la Canadian Gypsum (Notre-Dame), Sylvio Gagnon a quitté la présidence de la Fédération de la Métallurgie, des Mines et des Produits Chimiques (CSN) pour remplacer Jean-Guy Morin, démissionnaire, au secrétariat-général de la CSN. L'élection a eu lieu, tel que prévu dans les statuts, lors du conseil confédéral (13-15 mars 1981). **nouvelles csn** l'a rencontré:

*"Il faut l'avouer, j'ai longuement hésité lorsqu'on m'a proposé d'accéder au comité exécutif de la CSN. C'est un rôle de grande responsabilité pour les travailleurs, le syndicalisme et la société. De plus, il me restait beaucoup de travail à faire à la Métallurgie, où la scission de 72 avait fait mal. Et puis, j'aurais préféré que Jean-Guy Morin garde son poste.*

*"Quoi qu'il en soit, je considère ce travail comme un des plus exigeants pour l'instant dans la centrale, un travail plutôt centré vers l'intérieur, où les problèmes à régler sont très importants, particulièrement suite au conflit qui a opposé la CSN à ses employé(e)s. En tant que secrétaire-général, j'ai à travailler à rétablir la situation.*

*"Mon travail doit s'orienter également vers l'extérieur. En cette période de crise et de transformation du capitalisme, le syndicalisme doit prendre de la force, étendre son champ, afin de peser de tout son poids dans le rapport de force qui oppose les travailleurs à leurs employeurs. C'est particulièrement dans le secteur privé, avec le rôle joué par les grandes corporations multinationales, que ce rapport de force est le plus tendu. Nous devons nous adapter à cette si-*



*tuation, changer notre façon de fonctionner, de lutter, afin de modifier en notre faveur ce rapport de force.*

*"Pour ce faire, la CSN favorise déjà des politiques*

*nouvelles (regroupement des négociations, accréditation multipatronale, adhésion plus forte à la centrale...), mais doit également préciser de plus en plus ses orienta-*

*tions politiques, les rendre plus concrètes. Une telle orientation permettra sans doute de grandir la cohésion au sein de la centrale, à partir des idées de la CSN."*

### Pierre Dupont de retour à la métallurgie

Pierre Dupont fut président de la Fédération de la métallurgie, des mines et des produits chimiques de 1976 au printemps 1977, poste qu'il quitta lorsque son syndicat quitta la CSN. Ce retrait fut cependant de courte durée pour le syndicat de l'aluminium de Shawinigan, qui était de retour parmi nous dès juin 1979. Le départ de Sylvio Gagnon pour l'exécutif de la CSN ouvrit donc de nouveau la porte de la fédération à Pierre Dupont, qui fut élu président par le bureau fédéral.

Nous l'avons rencontré et il nous a entretenus de la campagne de financement du fonds de défense et de la CSN:

*"Le fonds de défense, c'est ce qui différencie la CSN des autres centrales. De plus, l'histoire de notre fédération nous donne beaucoup d'arguments, à nous les militants, pour convaincre les travailleurs membres de donner à la campagne de financement. En effet, la métallurgie est une grande utilisatrice du fonds de défense et c'est lorsqu'on est en grève qu'on*



*se rend compte que le \$78 par semaine tient une grande place dans la vie d'un travailleur ou d'une travailleuse."*

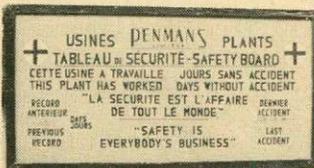
## CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR LE FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

le syndicat du tricot de  
St-Hyacinthe

## LES PREMIERS À CONTRIBUER



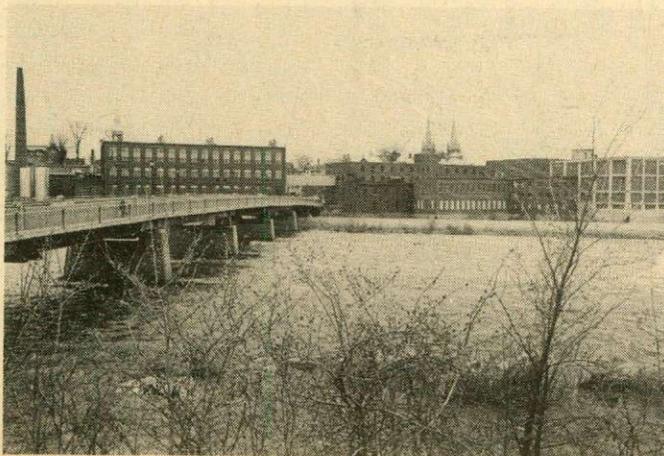
"Ça nous a fait plaisir d'être les premiers", a déclaré le président du syndicat de Penmans (St-Hyacinthe), en apprenant que son syndicat avait été le premier à fournir sa contribution à la campagne de financement du FDP.



Il est d'ailleurs significatif que ce soit un syndicat pauvre, endetté, qui ait été le premier à contribuer. Il faut dire qu'il a vécu dans le concret cependant, la so-

lidarité telle qu'on la vit dans la CSN lorsqu'on est en conflit. Deux fois, en 1955 et en 1974, les travailleurs et les travailleuses de la Penmans ont dû faire la grève, des grèves dures: celle de 1974 a duré plus de 11 mois et a coûté au mouvement, en prestations de grève et en appuis de toutes sortes, plus de \$500,000, dont ont bénéficié les grévistes de la Penmans.

C'est dans des cas comme celui-là que les travailleurs réalisent l'importance d'un fonds de soutien fort. Les travailleurs et les travailleuses de la Penmans s'en souviennent.

la campagne de  
financement dans  
les instances  
fédérales

Quatre autres fédérations ont tenu des réunions d'instances et ont approuvé la campagne de financement du fonds de défense tel que le conseil confédéral l'avait recommandé:

- la **Fédération nationale des enseignants québécois (FNEQ)** s'est réunie en conseil fédéral et a recommandé à chaque syndicat de souscrire au fonds. La FNEQ prévoit tenir toutes ses assemblées d'ici le 11 mai;
- la **Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (FTPF)** a tenu un conseil fédéral spécial sur le sujet et tous les militants présents se sont montrés résolus à atteindre l'objectif. En plus d'approuver le plan volontaire, les délégués au conseil ont recommandé à chaque syndicat de contribuer au fonds, et ont décidé d'un don de \$75,000 de

la FTPF à celui-ci, dont \$25,000 immédiatement, la balance était versée d'ici décembre prochain;

- la **Fédération du Commerce et la Fédération nationale du bâtiment et du bois (FNSBB)**, cette dernière en congrès régulier, ont également approuvé le plan de campagne volontaire et exhorté leurs syndicats affiliés à participer.

La FNSBB a voté un montant de \$20,000 pour le FDP.

la campagne dans  
les conseils centraux

À date, 20 conseils centraux sur une possibilité de 22 sont prêts à collaborer avec les fédérations pour appuyer, au plan régional, quant à la tenue des assemblées dans les syndicats. Pour les deux autres conseils centraux, des ajustements sont à venir et ils devraient embarquer dans la campagne bientôt.



Tous à la même table, voici l'équipe de salarié(e)s responsables de la mobilisation dans le cadre de la campagne de financement. Ce sont, dans l'ordre habituel: Denise Desrosiers, Pierrette Grégoire, Marcel Bellemare et Louis Roy. Vous pouvez les rejoindre à (514) 286-2133-34-35, à Montréal.

**la petite histoire du fonds de défense (2)**

Les 17 premiers mois d'existence du Fonds de défense s'étaient soldés par un déficit de \$163,108.15. Le congrès régulier de septembre 1953 prit alors deux décisions importantes: les cotisations au FDP passent de 10 cents à 25 cents par mois, alors que les allocations de grève sont augmentées de \$2.50 à \$6.00 par semaine.

Dans les mois qui avaient précédé cette décision, la CSN avait dû supporter 6 conflits, dont celui des travailleurs du linoléum de Montréal et de Farnham, qui avait duré 4 mois, celui des travailleurs du Tricot de St-Hyacinthe et celui des plombiers de Montréal. Deux prélèvements spéciaux, de \$1 et \$3, avaient dû être effectués.

Ces mesures avaient eu pour effet de stabiliser le FDP mais de nouvelles difficultés étaient à prévoir.

**UN EFFORT TEMPORAIRE, en attendant le congrès de 1982**

La campagne actuelle de financement du fonds de défense dans les syndicats est placée sur une base volontaire: c'est donc l'adhésion des membres qu'il faut aller chercher.

Mais elle a un autre aspect qu'il ne faut pas perdre de vue: elle est temporaire, ce qui signifie que dans les cas où une hausse de cotisation serait nécessaire dans des syndicats pour que l'objectif fixé soit atteint, cette hausse ne s'appliquera qu'à cette seule fin à moins, bien sûr, que l'assemblée générale du syndicat n'en décide autrement.

La réussite de cette campagne devrait nous permettre de se rendre au prochain congrès prévu pour le printemps 82. À cette occasion, des propositions seront certainement faites pour pouvoir faire face à des situations comme celle que nous traversons actuellement.

Il existe par exemple, dans les statuts de la CSN,

la possibilité du recours à des "prélèvements spéciaux". Un tel prélèvement de \$1 par membre, par mois, pourrait être déclenché par le Conseil fédéral.

Mais quand on constate les besoins présents (tableau ci-contre), on se rend compte que cette disposition n'est plus adaptée à la façon dont le FDP a évolué et que le prochain congrès devra proposer une nouvelle façon de fonctionner.

Lorsque plusieurs centaines de membres concernés par une même négociation sont en grève pour une durée assez longue, cela provoque un déséquilibre dans la moyenne de

2,500 grévistes, qui se vérifie quand même sur une longue période. C'est cette partie-là qu'il est impossible de prévoir supporter à même un per capita régulier. Les réserves aident à durer un certain temps mais elles ne sont pas faites pour résister à ce genre de situation. À moins de diminuer considérablement les prestations de grève, il faut augmenter temporairement les revenus du FDP.

Pareille situation a été vécue auparavant, en 1966 et en 74-75. Le FDP n'est pas une compagnie d'assurance, c'est un fonds de solidarité et lorsqu'il subit des coups durs, des mesures doivent être prises.

- 1: Supporter les grévistes ..... \$136,000/semaine
- 2: Rembourser les emprunts . \$ 25,000/semaine
- 3: Intérêts sur emprunts ..... \$ 10,000/semaine
- 4: Renflouer la réserve ..... \$ 60,000/semaine
- 5: Indexation de la réserve ... \$ 12,000/semaine

**Manque à gagner au FDP: \$243,000/semaine**

**L'équipe nouvelles csn**

Jean-Noël Bilodeau, Jean-Claude Champagne, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Pierre Gauvin-Evrard, Henri Jalbert, Luc Latraverse, Jean-Pierre Paré, Michel Rioux, François Rivard et André Sauvé

collaboration:  
Peter Bakvis

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.



**Les gars de Gypsum se souviennent**



Autobus blindé pour transporter les scabs à Joliette.

Mis au courant des difficultés présentes du FDP, les gars de Canadian Gypsum de Joliette se sont souvenus de leurs 633 jours de grève, de 73 à 75. Dès le 22 mars, le syndicat adoptait une résolution pour atteindre l'objectif fixé dans la campagne de financement.

Les travailleurs de Gypsum de Joliette et Montréal avaient reçu \$542,344 du mouvement pour soutenir leur lutte contre cette multinationale.